

**LA FCCQ PRÉSENTE SA VISION DE L'AGENCE D'ANALYSE ÉCONOMIQUE  
POUR ASSURER LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC**

**Québec, le 13 février 2007** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a présenté aujourd'hui sa vision de l'Agence d'analyse économique dont elle a demandé la création en septembre dernier. La présentation avait lieu lors d'un événement organisé par la Chambre de commerce de Québec, en présence d'un groupe de gens d'affaires de la région.

Placée sous la responsabilité du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, cette agence indépendante devrait évaluer, selon la FCCQ, les enjeux économiques liés à la réalisation ou au rejet de projets de développement économique. Elle serait complémentaire à la Direction de santé publique (DSP) et au Bureau d'audience publique en environnement (BAPE) et présenterait toutes les informations économiques nécessaires à l'évaluation d'un projet, d'une activité ou d'un investissement de nature économique, dans le respect du développement durable.

**Rôle complémentaire de l'Agence**

Le développement durable repose sur l'équilibre de trois qualités : être socialement acceptable, économiquement viable et respecter l'environnement. Si les enjeux sociaux et environnementaux sont largement couverts par la DSP et le BAPE, les enjeux économiques ne font l'objet d'aucune analyse systématique. « Si la DSP et le BAPE tiennent compte de certains aspects économiques dans leurs analyses, ils n'ont pas la responsabilité d'éclairer le gouvernement en cette matière », a souligné Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Chargée d'analyser les projets de toutes envergures, à l'exception de ceux issus du domaine de l'énergie, la nouvelle agence agirait comme ressource-conseil auprès du gouvernement afin d'éclairer le débat public autour des aspects économiques de grands projets, de programmes ou d'activités qui ont un impact important sur la prospérité du Québec. Elle examinerait, entre autres, le nombre d'emplois créés, le potentiel de diversification économique régionale, les progrès technologiques engendrés, la sous-traitance et les recettes fiscales. « Une telle agence apporterait un éclairage plus complet sur le plan économique, en fonction de mandats précis qui lui seraient confiés, afin de mieux informer la population et d'assurer avec objectivité et impartialité la dimension économique trop souvent absente du débat public », a affirmé Françoise Bertrand.

M<sup>me</sup> Bertrand a aussi indiqué que la Fédération présente son projet d'Agence au gouvernement du Québec depuis déjà plusieurs semaines afin que celle-ci puisse être mise en place dans les meilleurs délais. Par ailleurs, la FCCQ continuera à échanger avec les membres de son réseau à travers le Québec ainsi qu'avec des experts en analyse économique afin d'assurer une convergence des voix auprès des instances concernées.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

### **Renseignements :**

Isabelle Poulin, Directrice des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : (514) 953-3725  
[isabelle.poulin@fccq.ca](mailto:isabelle.poulin@fccq.ca)